

«Pourquoi moi?»

Qu'apporte le fait de s'engager pour la SSP?

Christian Kind, St Gall

Traduction: Pierre Klauser, Genève

Dans une des inoubliables bandes dessinées de Charles Schulz, le personnage principal Charlie Brown charge un membre de son équipe de baseball d'aller espionner tous les matches de l'équipe adverse. Lorsque Charlie réalise que son collègue le regarde alors d'un air très septique, il ajoute: «tu te demandes sûrement: dans quel but?» Sur quoi l'autre rétorque: «Mais non!, je me demande: pourquoi moi?»

C'est cette question que je me suis posée, lorsqu'on me proposa de participer au Comité de la SSP. Je peux également m'imaginer que pour vous aussi, chère lectrice, cher lecteur, cette question pèse lourdement sur un possible engagement dans un cercle de politique professionnelle. Il y a sûrement des gens qui peuvent mieux remplir cette tâche car ils-elles

- a) sont mieux avisés,
- b) savent mieux parler,
- c) savent mieux écrire,
- d) ont plus besoin de valorisation,
- e) ne sont pas pris dans un fonctionnement hospitalier si épuisant,
- f) n'ont pas leur propre cabinet, ou en tout cas
- g) peuvent mieux disposer que moi des 8760 heures annuelles qui restent pour se mettre à disposition du bien commun des pédiatres suisses.

Comme pratiquement tous les membres de la SSP peuvent avancer l'un ou l'autre de ces arguments, il est étonnant de trouver malgré tout des bonnes volontés pour le travail de politique professionnelle. Qu'est qui motive ces intrépides?

Au début, il s'agit souvent de la motivation profonde qui pousse depuis la nuit des temps les humains à un comportement social: si je n'accepte pas cette tâche maintenant, elle risque d'être mal effectuée, ou pas du tout, et ainsi porter préjudice à la communauté et finalement à moi-même.

En pratique, il apparaît vite que la découverte de thèmes très intéressants, la créa-

tion de nombreux nouveaux contacts et la collaboration avec des gens de contextes différents peuvent être très enrichissantes. La liste des thèmes débattus en juillet dans les courriels du comité est parlante: comment se positionne la SSP face à la création d'un certificat de capacité en médecine d'urgence, face au nouveau programme national «alimentation, activité physique et santé», face au nouveau projet de réglementation de la stérilisation dans les cabinets, face aux demandes des sages-femmes à prescrire davantage d'examen de laboratoire, face à l'avenir du journal PrimaryCare du CMPR? En plus de ces questions externes, nous traitons des problèmes brûlants de nos membres: le nouveau rôle du pédiatre dans la prise en charge précoce des troubles du développement dans le cadre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches (RPT), la disposition faiblissante de l'AI à la prise en charge des infirmités congénitales, les implications pédiatriques du financement hospitalier selon les DRG, la capacité des services pédiatriques en cas de pandémie de grippe aviaire, le nombre et la répartition des postes à disposition pour la formation post-graduée en pédiatrie, la situation de la pédiatrie neuchâteloise. Finalement, on discuta aussi du nouveau règlement d'indemnités – ceux/celles qui s'engagent pour la SSP ne doivent pas en être pénalisés financièrement.

La grande diversité des sujets montre que le travail de politique professionnelle n'est pas le fait de «superhéros» ou «superhéroïnes» capables d'avoir un avis sur tout. On a bien davantage besoin de membres issus de tous les rameaux de la pédiatrie et de toutes les régions, qui s'engagent à des degrés divers, soit pour une tâche limitée, soit pour une fonction précise.

Peut-être vous sentez-vous interpellé-es? Alors annoncez-vous au président ou au secrétariat.

Demandez-vous: «pourquoi pas moi?!»!